Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260505-2026_081_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 MAI 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE CINQ MAI, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 29 avril 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Stéphane de SALLIER DUPIN, Gwenaëlle AOUTIN, Jérémy ALLAIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Jean-Luc GUYMARD, Rosalie LE BOËDEC, Serge GUINARD, Véronique DELAÎTRE, Jean-Luc COUËLLAN, France LE DOUARIN, Christophe ROBIN, Anne HERVÉ, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Brice LE DOLEDEC, Yves RUFFET, Yvonnick GOUAULT, Nicolas BESREST.

Yvon BERHAULT, Paulette BEUREL, Marie-Sergine BÉZARD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Gilles BOURRÉ, David BULROT, Myriam CARIMALO, Christelle CARRO (*Suppléante de Daniel COMMAULT, absent*), Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Nadège FRANÇAIS, Julie GAUDIN, Vanessa GERTSCH, Jean-Luc GOUYETTE, Alain GUILLOT, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Guy HEURTAULT, Laurent JOSSET (*Suppléant de Catherine DREZET, absente)*, Loïc LANDIN, Marine LE BOUEDEC, Nadège LE GUEN, Jean-Marie LE MOUNIER, Pascal LEBRETON, Nicolas LORMEL, Roland LUCAS, Alexis MENARD, Xavier MERPAULT, Valérie MORFOUASSE, Michel PESLIER, Dominique PORTAL, Antoine RAVARD, Nicolas RÉALLAND, Catherine RENAULT, Sylvain RENAUT, Michel RICHARD, Patrice RONDEL, Christian TARDY, Catherine TIENGOU, Annie VALO, Jackie VENTUROLI.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Sylvain BERNU donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Marie-Claude LESNÉ donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Virginie DEBEGUE donne pouvoir à Alain GUILLOT,
- Samy GOASTER, André HAMON, Christophe MARCHAND.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Yvon BERHAULT

Délibération n°2026-081

Membres en exercice : 69 Présents : 63 Absents : 6 Pouvoirs : 5

AFFAIRES GENERALES
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SDAEP) – DESIGNATIONS

Le Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable *(SDAEP)* regroupe le Département des Côtes d'Armor, des syndicats ou communautés de production d'importance départementale, les communautés ou syndicats de distribution d'eau potable. Il a pour objet la sécurisation de l'alimentation de l'ensemble des services d'eau potable de ses membres. Le réseau d'interconnexion est également destiné à alimenter en eau potable tout ou partie ses adhérents. Il assure la réalisation

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260505-2026_081_DELIB-DE

et la gestion des interconnexions et des ouvrages de sécurisation dont il est propriétaire et contribue au financement des ouvrages de production et de traitement d'eau potable de ses membres. Il gère les barrages départementaux sur l'Arguenon, le Gouët et le Blavet destinés à fournir de l'eau brute aux usines de production de son territoire. Il est susceptible de contribuer à titre accessoire aux actions participant à la réalisation de son objet social.

Il convient de désigner 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants pour représenter Lamballe Terre & Mer au Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable.

Vu
- L'arrêté préfectoral du 15 novembre 2022, portant modification des statuts du Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable,
- La délibération n°2026-077 du 5 mai 2026, fixant les modalités de désignation des représentants de Lamballe Terre & Mer dans des syndicats mixtes ouverts,

Considérant l'absence de disposition statutaire sur les modalités de désignation des délégués,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- DESIGNE, pour siéger au Comité syndical du Syndicat mixte de la Baie de Saint-Brieuc :

Délégués titulaires :	Délégués suppléants :
○ Jean-Luc COUËLLAN	○ Gilles BOURRÉ
○ Yvon BERHAULT	○ Daniel COMMAULT
○ Annie VALO	○ Guy CORBEL
○ Philippe HELLO	○ Loïc LANDIN

- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor,
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 13/05/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LAMBALLE TERRE & MER -22-